

SCHEMA DE CONDUITE

A joindre à la fiche d'information sur le transport par l'organisateur du transport accompagnée d'une copie de la licence communautaire ou de la licence de transport intérieur ou de l'attestation municipale. Le schéma de conduite **n'est pas un simple itinéraire**. Il doit comporter des informations précises (voir ci-dessous) et **doit obligatoirement être joint à l'Annexe 3 du dossier de sortie scolaire**.

Ce schéma sera rempli par le transporteur ou par l'enseignant sur les indications de celui-ci.

Nom/Raison sociale du transporteur :

Adresse :

N° de téléphone :

Pour les **entreprises de transport privé routier de personnes**, indiquer le numéro d'inscription au registre préfectoral autorisant à exécuter des services de transports occasionnels :

N° de SIRET :

Pour les **entreprises de transport public**, fournir l'attestation municipale.

Nombre de chauffeurs :

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs:

	Trajet aller	Trajet retour
Date du transport		
Lieu précis de prise en charge		
Heure de départ		
Lieu précis de destination		
Kilométrage		
Temps de route prévu		
Localisation des arrêts		
Arrêt pour changement de chauffeur		
Horaire et lieu de repas le cas échéant		
Itinéraire prévu		

Rectorat de la Guyane

Division de la vie scolaire – DIVISCO
BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX
Mail : divisco@ac-guyane.fr